



INFO LICENCES N°2

Procédure Liste et Infos sur les Certificats Médicaux

PROCEDURE POUR ETABLIR LA LISTE DES LICENCIES DE VOTRE CLUB AYANT BESOIN DE REACTUALISER LEURS CERTIFICATS MEDICAUX

Dans Footclubs, cliquez « **Licences** » et choisissez l'onglet « **Editions et Extractions** ».

Cochez « **Editions licenciés** », sélectionnez la **catégorie de joueurs** et choisissez le format « **Extraction MS Excel** ».

Dans « **sortie et tri** », appuyez sur « **défaut appliqué** ».

■ Licences > Editions et extractions > Edition licenciés

[En savoir +]

Cette fonction permet de sortir sur une imprimante ou d'extraire sous MS Excel la liste de licenciés du club en fonction de critères de sélection [+]. Le bouton **Valider** lance la génération du document au format choisi (Acrobat PDF ou MS Excel). Le document n'apparaît pas immédiatement. Pour le visualiser et l'imprimer, il faut cliquer sur les engrenages [+] situés sous le logo.

Fiche : [Editions et extractions](#) et Fiche : [Les outils](#)

Liste licences match Edition licenciés Renouvellements

Sélectionner une ou plusieurs catégories

- Libre / Senior
- Libre / U19 - U18
- Libre / U17 - U16
- Libre / U15 - U14
- Libre / U13 - U12

Etendre aux sous catégories

Nature de demande Etat licence

Départ du au

Date d'enregistrement du au 18/05/2022

Format Liste PDF Etiquettes PDF (105x35) Extraction MS Excel

Faire apparaître les licences supprimées

Uniquement les licences non suivies

Sortie et tri (défaut appliqué) Appliquer défaut

Valider

Rafraîchir

A l'ouverture de la fenêtre, dans la liste *Données disponibles*, sélectionnez « **Validité Certif Médic N+1** » puis appuyez sur la flèche vers la droite pour le basculer sur la zone *Données extraites*.



Données disponibles

- Né(e) le
- Lieu de naissance
- Décédé(e) le
- Sexe
- Nationalité
- Statut photo
- Date mise en ligne photo
- Bureau distributeur
- Validité Certif Médic N+1**
- Adresse

Possibilités de tri

- Type licence
- Nom, prénom
- Né(e) le
- Numéro licence
- Code club
- Nom du club
- Sous catégorie
- Bureau distributeur

Données extraites

- Type licence
- Numéro licence
- Email principal
- Date mise en ligne photo
- Validité Certif Médic N+1**

Tri appliqué

- Nom, prénom
- Nom, prénom

Nom de la personnalisation

Validez deux fois.

Une nouvelle fenêtre s'ouvre, cliquez sur la ligne affichée pour ouvrir le fichier Excel d'Extraction des données.

Vous pouvez également rajouter dans les données à extraire le statut photo et la date de mise en ligne photo.



Quelques infos sur le Certificat médical

LES CERTIFICATS MEDICAUX pour les joueurs amateurs mineurs et majeurs, quelques différences à prendre en compte.

JOUEURS MINEURS : Le certificat n'est pas obligatoire

Sous couvert du représentant légal, le licencié doit répondre à l'auto-questionnaire de santé chaque saison.

Si une des réponses est OUI : Fournir un certificat médical.

JOUEURS MAJEURS : Le certificat médical est obligatoire tous les 3 ans ou pour un joueur n'ayant pas pratiqué la saison précédente

Le licencié doit répondre à l'auto-questionnaire de santé chaque saison :

- Dans le cas où la réponse « **non** » aura été donnée pour l'ensemble des questions, si le joueur dispose d'un **certificat médical en cours de validité***, il n'a **pas besoin d'en fournir un nouveau**,
- Dans le cas où la réponse « **non** » aura été donnée pour l'ensemble des questions mais que le joueur **ne dispose plus d'un certificat médical en cours de validité**, il faudra alors qu'il se rende chez son médecin traitant pour obtenir un **nouveau certificat médical, valable pour 3 saisons consécutives**.
- Dans le cas où la réponse « **oui** » aura été donnée à au moins une des questions, le joueur devra se rendre chez son médecin traitant pour obtenir un **nouveau certificat médical**, même s'il disposait d'un certificat en cours de validité.

* Validité d'un certificat médical = 3 saisons consécutives + conserver la même qualité de licencié

DIRIGEANTS : Le certificat médical est obligatoire pour les dirigeants désirant arbitrer occasionnellement.

Le licencié doit répondre à l'auto-questionnaire de santé si ce dernier avait fourni un certificat médical les années précédentes.

Si une des réponses est OUI : Fournir un certificat médical.



MENTIONS OBLIGATOIRES SUR LE CERTIFICAT MEDICAL

Nous vous conseillons vivement d'utiliser un modèle de certificat médical officiel de la FFF afin d'être sûr que toutes les mentions obligatoires y figurent (Document disponible sur Footclubs ou sur le site de la Ligue).

Dans le cas où un licencié aurait un certificat sur papier libre de son médecin, les **informations suivantes doivent impérativement être notées** :

- Nom, cachet, numéro RPPS et signature du Docteur,
- Nom et prénom du bénéficiaire (joueur) correctement orthographiés,
- Date de l'examen,
- Mention « **apte à la pratique du football en compétition** »,
- Pour les mineurs : la mention « peut pratiquer dans la catégorie d'âge supérieure » doit être expressément notée sur le certificat médical.
- Si médecin remplaçant : tampon du médecin s'il en a un avec son numéro RPPS + son nom doit être précisé avec la mention « remplaçant du docteur XXX » et le tampon du médecin.
- Un interne en médecine ne peut pas signer ni tamponner le certificat médical (non titulaire d'un numéro RPPS).